

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE PORTNEUF  
VILLE DE NEUVILLE

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, tenue le lundi 19 juin 2017 à 8 h à l'hôtel de ville de Neuville, 230 rue du Père-Rhéaume, Neuville.

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Louis Beaulieu-Charbonneau	Conseiller
Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Monsieur Dominic Garneau	Conseiller

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Michel Bernier, maire suppléant.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Daniel Le Pape	Directeur général et greffier
Madame Manon Jobin	Trésorière et greffière adjointe

**SONT ABSENTS :**

Monsieur Bernard Gaudreau	Maire
Madame Magali Frenette	Conseillère
Madame Manon Théberge	Conseillère

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE (8 h 04)**

17-06-177 **ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que ci-après,

1. OUVERTURE DE LA SEANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (8 H 04)
2. RESULTATS DES SOUMISSIONS ET MANDAT A LA FIRME D'INGENIERIE DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'EGOUT SANITAIRE – SECTEUR EST
3. FERMETURE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **RÉSULTATS DES SOUMISSIONS ET MANDAT À LA FIRME D'INGÉNIERIE DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE – SECTEUR EST**

17-06-178 **CONSIDÉRANT QUE** la Ville a réalisé une étude de faisabilité pour la construction du réseau d'égout sanitaire – secteur est;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville est admissible au programme du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU) pour un montant de 12 745 020 \$, représentant 83 % du coût des travaux d'égout sanitaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a procédé à un appel d'offres de services professionnels pour la réalisation des plans et devis;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de sélection a analysé les cinq propositions de services reçues selon l'appel d'offres déposé sur le site SEAO;

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyse réalisée selon la formule du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) accorde à la firme SNC-Lavalin le meilleur pointage;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,**

**QUE** le conseil accorde le mandat à la firme SNC-Lavalin pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de construction du réseau d'égout sanitaire à Place des Ilets est, sur une partie de la route 138 et la rue des Érables, ainsi que sur les rues des Trembles, du Marais et Lorient pour un montant de 796 063,91 \$ (taxes incluses);

**QUE** la trésorière soit autorisée à procéder aux dépenses nécessaires à même le poste budgétaire no 23 05010 721 « Réseau d'égout secteur est ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. FERMETURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire suppléant lève la séance à 8 h 06.

En signant le présent procès-verbal, monsieur le maire suppléant reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

---

Michel Bernier  
Maire suppléant

---

Daniel Le Pape  
Directeur général et greffier